

Image not found or type unknown



Quels delais pour un sav apres reception de la marchandise

Par **claire202**, le **29/06/2008 à 22:49**

j ai achete un camescope par l intermediaire du net fin mars 2008 celui ci ne marchant pas je l ai retourné pour reparation.rndate accusé reception 28 avril 2008 depuis je suis toujours dans l attente du retour le SAV ne donne pas de nouvelles et malgré mes divers mails on me repond que l on me previendra de la date du retourrnQuel est le delai pendant lequel un SAV peut garder la marchandise?